

Adresse : TERRESA - Immeuble le QG - 17 Quai Joseph Gillet - CS 50169 - 69316 LYON CEDEX 04  
 Téléphone : 04.69.73.10.77/78  
 Adresse e-mail : alexandre.sigure@terresa-avocats.com  
 N° formateur : 11/75/0150975 (UNECA)  
 Nombre de formation animées (N-1) : 40 jours / an environ  
 Ancienneté en tant que formateur : 11 ans



## FORMATEUR UNECA Alexandre Siguré

### FORMATION INITIALE ET DIPLÔMES

Année		Lieu
2000 / 2001	DESS de droit de l'agriculture	PARIS
1999 / 2000	Maîtrise droit privé	ORLEANS
1998 / 1999	Licence en droit	ORLEANS
1997 / 1998	DEUG de droit	ORLEANS

### PARCOURS PROFESSIONNEL

De	A	Fonctions occupées	Employeur Lieu
2002	2005	Juriste et responsable du CFE	Chambre d'agriculture Ile de France + CER 78-91-95
2008	2009	Clerc Rédacteur	Etude Popot CHERISY
2008	2013	Juriste - fiscaliste salarié	GAEC ET SOCIÉTÉS
2009	A ce jour	Enseignant en Droit rural et droit des sociétés	Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole
2010	A ce jour	Exploitant agricole sur exploitation céréalière en Eure et Loir	
2013	2014	Juriste fiscaliste et formateur	CABINET TERRÉSA LYON
2014	A ce jour	Formateur pour le compte du cabinet d'Avocats TERRÉSA et rédacteur dans le Dictionnaire Permanent « Entreprise Agricole » Editions Législatives	

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE :  
PRINCIPALES COMPÉTENCES**

Conseil en droit / fiscalité agricole  
Contentieux baux ruraux / fiscalité agricole  
Appui technique auprès de l'Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles :  
animation commission technique / veille juridique et fiscale / relation avec les  
Organisations Professionnelles Agricoles / rédaction amendements techniques en  
fiscalité agricole / animation de formations

**THÈMES ANIMÉS AUPRÈS D'ORGANISMES DE FORMATION RECONNUS  
OU ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT**

Thématique	Organisme / Etablissement
Actualité fiscale agricole	UNECA
Agriculture et diversification : incidences juridiques, fiscales, sociales	UNECA
Exonération totale ou partielle des plus-values professionnelles : Analyse pratique pour le secteur agricole	UNECA
Transmission de l'exploitation agricole	UNECA
Dissociation du sol et améliorations / Cession temporaire d'usufruit. Intérêts, limites, précautions, analyse pratique	UNECA
Production d'électricité d'origine photovoltaïque : cadre juridique, fiscal et social	UNECA

**CV certifié sincère le :**

**Signature**